



Bruxelles, le 23 mai 2022

Monsieur le Commissaire chargé de l'économie, cher Paolo Gentiloni,

Monsieur le Président du Conseil ECOFIN, cher Bruno Le Maire,

Comme vous le savez, la semaine dernière, le Parlement européen a adopté à une large majorité son avis sur la directive relative à une imposition minimale effective. Cela fait suite à deux tentatives infructueuses de la présidence française du Conseil de l'UE de parvenir à une «orientation générale», en raison du fait que cette dernière doit être adoptée à l'unanimité. Cette décision intervient également peu de temps après que les citoyen·ne·s européen·ne·s ont conclu, lors de la conférence sur l'avenir de l'Europe, qu'il ne devrait plus y avoir de veto national au sein de notre Union.

À moins que la crainte d'un autre veto polonais ne reporte ce point de l'ordre du jour, les ministres des finances se réuniront demain pour voter sur un accord qui devrait contribuer à mettre en place la pierre angulaire d'une fiscalité équitable pour les multinationales au sein de l'Union.

En l'absence d'accord demain, nous, soussigné·e·s, vous demandons d'utiliser les outils à votre disposition, tels qu'établis dans les articles du Traité, pour déposer à nouveau cette proposition à la majorité qualifiée. De plus nous demandons aux États membres, et plus particulièrement à la France, d'instamment envisager d'engager une coopération renforcée le plus rapidement possible afin d'éviter de nouveaux dommages politiques.

Il est clair que les concessions faites pour parvenir à un accord en vertu de la règle de l'unanimité mettent en péril une mise en œuvre satisfaisante et harmonieuse de l'accord mondial.

La présentation de cette proposition au titre de l'article 116 du TFUE ou de l'article 20 du TUE permettrait de débloquent la situation au Conseil et constituerait un signal fort de l'engagement politique en faveur d'une fiscalité équitable.

À ce stade, une grande majorité des États membres et leurs représentant·e·s élu·e·s sont disposés à aller de l'avant, mais le veto d'un seul État membre bloque l'accord.

Nous ne pouvons plus accepter que la mise en œuvre du pilier II de l'OCDE, approuvé au niveau international, soit diluée et retardée dans l'Union en raison du fait que certains États membres placent leurs intérêts devant le bien commun des citoyen·ne·s. Cette situation est profondément injuste.

Avec nos meilleures considérations,

Claude Gruffat

François Alfonsi  
Rasmus Andresen

Margrete Auken  
Alice Bah Kuhnke  
Benoit Biteau  
Damien Carême  
David Cormand  
Ignazio Corrao  
Rosa d'Amato  
Jakop Dalunde  
Gwendoline Delbos Corfield  
Karima Delli  
Anna Deparnay-Grunenberg  
Bas Eickhout  
Eleonora Evi  
Daniel Freund  
Malte Gallée  
Francisco Guerreiro  
Henrike Hahn  
Kira Peter Hansen  
Martin Häusling  
Pär Holmgren  
Yannick Jadot  
Philippe Lamberts  
Katrín Langensiepen  
Niklas Nienass  
Jutta Paulus  
Piernicola Pedicini  
Diana Riba i Giner  
Michèle Rivasi  
Caroline Roose  
Mounir Satouri  
Jordi Solé  
Marie Toussaint  
Ernest Urtasun  
Thomas Waitz